

PIÈCES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE MARIAGE

La date du mariage ne pourra être fixée qu'au dépôt du **DOSSIER COMPLET**
à l'Hôtel de Ville
en présence des deux futurs époux
sur rendez-vous en téléphonant au 01 60 37 37 90

Pour tous les couples :

Justificatif de domicile de moins de 3 mois : quittance de loyer, facture d'énergie, facture de téléphone fixe, avis d'imposition, taxe d'habitation, taxe foncière, assurance habitation.

↳ En cas d'hébergement : le justificatif de domicile au nom de l'hébergeant, la copie recto/verso de sa pièce d'identité, une attestation de domiciliation signée par l'hébergeant, un document officiel à la même adresse au nom de l'hébergé de moins de 3 mois.

Attestation sur l'honneur de domicile

Liste des témoins (1 ou 2 par personne) accompagnée de la photocopie recto/verso de leur pièce d'identité.

Fiche de renseignement

Pour les couples non domiciliés à TORCY:

Justificatif de domicile du/des parent(s) domicilié(s) sur TORCY de moins de 3 mois

Copie recto/verso de la pièce d'identité du/des parent(s) (Passeport ou CNI)

Pour les personnes de nationalité française :

L'acte original en copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois à la date de dépôt du dossier

La pièce d'identité (Passeport ou CNI, Original + photocopie en recto/verso)

Pour les personnes de nationalité étrangère :

L'acte original en copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 6 mois à la date de dépôt du dossier accompagnée de la traduction établie par un traducteur assermenté par une cour d'appel française, datée de moins de 3 mois

Certificat de coutume (établi au consulat ou à l'ambassade en France) daté de moins de 3 mois

Certificat de célibat ou non remariage (établi au consulat ou à l'ambassade en France) daté de moins de 3 mois

Pièce d'identité (Titre de séjour ou passeport, Original + photocopie recto/verso)

Un interprète si l'un des époux ne comprend pas la langue française

Les autres pièces éventuelles :

Si un contrat de mariage a été établi chez un notaire, l'attestation du notaire.

Si enfant (issu du couple) : acte de naissance daté de moins de 3 mois accompagné du livret de famille

Si un époux est veuf, l'acte de décès du précédent conjoint

En cas de divorce, la mention doit figurer sur l'acte de naissance. Pour les personnes de nationalité étrangère, fournir l'acte de mariage et le jugement de divorce original accompagnés de leur traduction (traducteur assermenté par une cour d'appel française)

Si l'un des futurs époux est sous la protection de l'OFPPA, un certificat de naissance de moins de 3 mois produit par l'OFPPA, un certificat de coutume et un certificat de célibat délivrés par l'OFPPA

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – DOSSIER DE MARIAGE

Epoux 1

Identité : _____

Profession : _____

Renseignements relatifs aux parents

Père :

Prénoms et Nom : _____

Profession : _____ Retraité Décédé sans renseignement

Domicilié : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Mère :

Prénoms et Nom : _____

Profession : _____ Retraitee Décédée sans renseignement

Domiciliée : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Renseignements relatifs au mariage

Procéderez-vous à un échange d'Alliances lors de la cérémonie ? Oui Non

A un échange de cadeaux ? Oui Non

Si oui lequel _____

Autorisez-vous la publication dans la gazette de la Ville ? Oui Non

Un contrat de mariage sera-t-il établi devant notaire ? Oui Non

Le mariage sera-t-il suivi d'une cérémonie religieuse ? Oui Non

Souhaitez-vous une musique personnalisée ? Oui Non

Nombre d'enfant en commun : _____

Nombre d'invités : _____

Date :

Signature :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – DOSSIER DE MARIAGE

Epoux 2

Identité : _____

Profession : _____

Renseignements relatifs aux parents

Père :

Prénoms et Nom : _____

Profession : _____ Retraité Décédé sans renseignement

Domicilié : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Mère :

Prénoms et Nom : _____

Profession : _____ Retraitee Décédée sans renseignement

Domiciliée : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Renseignements relatifs au mariage

Procéderez-vous à un échange d'Alliances lors de la cérémonie ? Oui Non

A un échange de cadeaux ? Oui Non

Si oui lequel _____

Autorisez-vous la publication dans la gazette de la Ville ? Oui Non

Un contrat de mariage sera-t-il établi devant notaire ? Oui Non

Le mariage sera-t-il suivi d'une cérémonie religieuse ? Oui Non

Souhaitez-vous une musique personnalisée ? Oui Non

Nombre d'enfant en commun : _____

Nombre d'invités : _____

Date :

Signature :

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR – DOSSIER DE MARIAGE

Epoux 1

Je soussigné(e), _____

Né(e) le _____ à _____

Domicilié(e) _____

Code postal : _____ Ville : _____

M'engage à fournir, en cas de modification d'état civil intervenue après le dépôt du dossier de mariage, une copie intégrale rectifiée au service état civil, et ce avant la cérémonie du mariage.

M'engage à informer les services de l'état civil de tout changement de domiciliation me concernant

Atteste sur l'honneur être

Célibataire

Veuf / Veuve

Divorcé(e)

Pacsé(e)

Je certifie en outre avoir pris connaissance des peines auxquelles je m'expose en rédigeant une fausse déclaration.

Fait à _____, le _____

Signature du déclarant :

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR – DOSSIER DE MARIAGE

Epoux 2

Je soussigné(e), _____

Né(e) le _____ à _____

Domicilié(e) _____

Code postal : _____ Ville : _____

M'engage à fournir, en cas de modification d'état civil intervenue après le dépôt du dossier de mariage, une copie intégrale rectifiée au service état civil, et ce avant la cérémonie du mariage.

M'engage à informer les services de l'état civil de tout changement de domiciliation me concernant

Atteste sur l'honneur être

Célibataire

Veuf / Veuve

Divorcé(e)

Pacsé(e)

Je certifie en outre avoir pris connaissance des peines auxquelles je m'expose en rédigeant une fausse déclaration.

Fait à _____, le _____

Signature du déclarant :

LISTE DES TÉMOINS – DOSSIER DE MARIAGE

1^{er} Conjoint

Témoïn 1 :

Nom : _____

Nom d'épouse : _____

Prénoms : _____

Profession : _____

Domicile : _____

 |_|_|_|_|_|_|_| _____

Témoïn 2 :

Nom : _____

Nom d'épouse : _____

Prénoms : _____

Profession : _____

Domicile : _____

 |_|_|_|_|_|_|_| _____

2^{ème} conjoint

Témoïn 3 :

Nom : _____

Nom d'épouse : _____

Prénoms : _____

Profession : _____

Domicile : _____

 |_|_|_|_|_|_|_| _____

Témoïn 4 :

Nom : _____

Nom d'épouse : _____

Prénoms : _____

Profession : _____

Domicile : _____

 |_|_|_|_|_|_|_| _____

CHARTRE POUR LE BON DEROULEMENT DES MARIAGES

Le respect des symboles de la République Française

La mairie est un bâtiment officiel et laïc qui est le siège de la République Française.

Dans son enceinte, ne sont pas acceptés **chants, instruments sonores, drapeaux, banderoles, ni aucun signe religieux ostentatoire.**

Cette consigne vaut pour la salle des mariages, le hall de l'hôtel de Ville et les abords immédiats du bâtiment. Les époux qui organisent leur mariage doivent veiller à ce que les invités respectent ces règles.

Le stationnement

Le stationnement autour de l'hôtel de Ville est limité. **Il vous est vivement conseillé de covoiturer**

Les horaires de la cérémonie

L'horaire de la cérémonie étant fixé avec votre accord lors du dépôt de votre dossier, les mariés et leurs témoins doivent se **présenter 10 minutes avant l'heure fixée.**

L'officier d'état civil procède souvent à plusieurs mariages dans la même journée. Par égard pour les autres mariés et leurs invités, pour l'élu qui peut avoir d'autres obligations ainsi que pour le personnel municipal présent, il est impératif de **respecter l'horaire fixé.**

Dans la situation où un réel cas de force majeure ne vous permettrait pas d'arriver à l'heure, vous devez **impérativement prévenir** la mairie de ce retard (☎ 01 60 37 37 37).

Si le mariage suivant arrive avant vous, il sera célébré en priorité. Si vos témoins (2 minimum) et vous-mêmes être présents, l'officier d'état civil pourra célébrer le mariage sans attendre les autres invités.

Si votre retard est trop important, l'officier d'état civil peut décider de reporter le mariage à une date ultérieure.

Le déroulement de la cérémonie

L'entrée de la mariée sera marquée par une musique enregistrée (marche nuptiale). Si vous souhaitez, à l'entrée de la cérémonie, remplacer la marche nuptiale par une musique de votre choix, il est indispensable de le préciser au service état civil lors du dépôt de votre dossier.

L'ambiance sonore devra respecter les lieux et la dignité de la cérémonie.

Le mariage est un acte civil créateur de droits et de devoirs pour les mariés. Il est donc indispensable que ceux-ci puissent entendre sereinement les propos de l'officier de l'état civil : message d'accueil, lecture des articles du code civil, questions sur l'existence éventuelle d'un contrat de mariage et consentements.

L'élu peut, à tout moment, interrompre la cérémonie si cette règle n'est pas respectée par l'assistance.

Il n'est pas possible de jeter des pétales de fleurs, riz, confettis ou serpentins dans la salle des mariages.

Les alliances

Lors de la cérémonie civile, les futurs époux peuvent demander l'échange des alliances/cadeaux (facultatif).

Les photographies

Vous êtes autorisés à faire autant de photos et de films que vous le souhaitez dans la salle des mariages et à l'extérieur, **en prenant soin de ne pas perturber la cérémonie ou la libre circulation des personnes.**

Signature des futurs époux, précédée de la mention « lu et approuvé »